



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ÉRABLE  
VILLE DE PLESSISVILLE

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Plessisville, que lors de la séance ordinaire du 16 décembre 2024 à 20 h, dans la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville située au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Immeuble situé au 1104, avenue Saint-Louis** dont la nature et l'effet sont d'autoriser l'implantation d'une remise attachée au bâtiment principal en cour avant secondaire au lieu d'en cour arrière ou latérale, comme prescrit à l'article 5.3 du *Règlement 1703 de zonage* de l'ancien territoire de la Ville de Plessisville ;

QUE toute personne peut se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance, relativement à cette demande.

PLESSISVILLE, ce 29 novembre 2024

**La greffière,**

**Me Geneviève Ferland Lamontagne**

## **CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussignée, Me Geneviève Ferland Lamontagne, greffière de la Ville de Plessisville, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public à la porte de l'hôtel de ville et l'avoir fait publier sur le site Internet de la municipalité, le 29 novembre 2024 conformément au règlement 001-24 « Relatif aux modalités de publication des avis publics municipaux ».

PLESSISVILLE, ce 29 novembre 2024

**La greffière,**

**Me Geneviève Ferland Lamontagne**